

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - GLOBAL EMERGING MARKETS ESG LOCAL DEBT

un compartiment de HSBC Global Investment Funds, (l'« OPCVM ») ;
 géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Catégorie : ZCEUR
 ISIN : LU1529682301

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :

Le Fonds cherche à générer une croissance du capital à long terme et des revenus en investissant dans un portefeuille d'obligations des marchés émergents (libellées en devises locales), tout en promouvant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Le Fonds promeut les caractéristiques ESG au sens de l'Article 8 du SFDR. Pour plus d'informations sur les politiques d'investissement responsable de HSBC Global Asset Management, consultez le site www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies.

Politique d'investissement :

Le Fonds investira normalement au moins 70 % de ses actifs dans des obligations de catégorie « Investment Grade », des obligations de catégorie non-investissement (« Non-Investment Grade ») et d'autres titres similaires, des contrats de change à terme ou des contrats à terme non livrables. Ces obligations sont émises par des émetteurs satisfaisant à certains critères de notation ESG et de réduction de l'intensité carbone.

Le Fonds investit dans des obligations émises par des gouvernements, entités gouvernementales ou sociétés des marchés émergents. Par sociétés de marchés émergents, on entend les sociétés basées dans des pays émergents ou des sociétés, de tout pays, exerçant la majeure partie de leur activité dans des pays émergents.

Les critères ESG et de réduction des émissions de carbone sont basés sur des mesures spécifiques telles que : l'électricité produite par des sources d'énergie renouvelables et les émissions de carbone conformément au Sustainable Accounting Standards Board ; si le pays est sur la bonne voie pour respecter ses engagements dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat ; le niveau de transparence fiscale du pays selon les rapports de transparence fiscale de l'Emerging Markets Investors Alliance.

Le Fonds investira de préférence dans des obligations durables telles que des obligations liées au développement durable, des obligations de transition, des obligations sociales et des obligations vertes. Veuillez vous reporter au Prospectus pour de plus amples informations sur les critères ESG et de réduction des émissions de carbone et les Activités exclues.

L'échéance moyenne du Fonds est normalement comprise entre 4 et 10 ans.

Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs dans des obligations chinoises onshore par l'intermédiaire du Marché obligataire interbancaire chinois (CIBM), jusqu'à 10 % de ses actifs dans des obligations convertibles (à l'exception des obligations convertibles contingentes) et jusqu'à 10 % dans d'autres fonds.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des swaps sur rendement total, bien qu'il soit prévu que ce niveau ne dépasse pas 5 %.

Le Fonds investit principalement dans des obligations libellées en devises de marchés émergents et peut être exposé à hauteur maximale de 10 % à des obligations libellées en dollar US et/ou dans d'autres devises de marchés développés.

Le Fonds peut également investir dans des instruments dérivés et utiliser ces derniers à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille, d'accès à des instruments avantageux sur le plan fiscal et d'amélioration du rendement. Les instruments dérivés peuvent aussi être intégrés à d'autres instruments utilisés par le Fonds.

- ♦ Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres à hauteur de 29 % de ses actifs. Cependant, ce niveau ne devrait pas dépasser 25 %.
- ♦ La devise de référence du Fonds est USD. La devise de référence de cette catégorie d'actions est EUR.
- ♦ Le Fonds est géré de manière active et ne réplique pas d'indice de référence. Le Fonds a un objectif interne ou externe par rapport à un indice de référence, JP Morgan ESG GBI-EM Global Diversified.
- ♦ Les investissements dans des titres qui ne sont pas repris dans l'indice de référence sur la base de stratégies de gestion active d'investissement et d'opportunités d'investissements spécifiques se feront à la discrétion du Conseiller en investissements. Il est prévu qu'un pourcentage significatif des investissements du Fonds soit constitué de composants de l'indice de référence. Cependant, leurs pondérations peuvent s'écarter de manière significative de celles de l'indice de référence.
- ♦ L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.
- ♦ Les revenus sont réinvestis.
- ♦ Vous pouvez vendre votre investissement la plupart des jours ouvrables.
- ♦ Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 années à venir.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement est fondé sur des données passées et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'y a aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement indiquée demeure identique et elle peut évoluer au fil du temps. La catégorie la plus basse n'indique pas que l'investissement est exempt de tout risque.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Ce Fonds est classé dans la catégorie 4 parce que son prix ou les données simulées ont montré des variations moyennes par le passé.

Risques significatifs n'étant pas entièrement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- ♦ **Risque d'effet de levier d'investissement** Un effet de levier se produit lorsque l'exposition économique est supérieure au montant investi, comme lors de l'utilisation d'instruments dérivés. Un Fonds qui recourt à l'effet de levier peut engranger des plus-values et/ou subir des pertes supérieures en raison de l'effet d'amplification d'une variation de prix de la source de référence.
- ♦ **Risque de contrepartie** La possibilité que la contrepartie à une transaction ne veuille pas ou soit incapable d'honorer ses obligations.

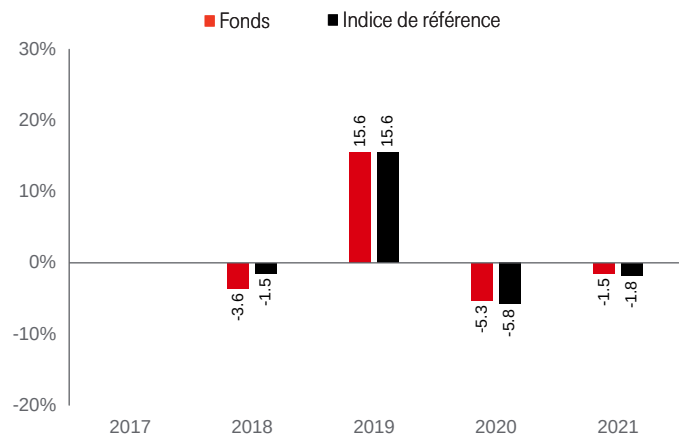
- ♦ **Risque de crédit** Une obligation ou un instrument du marché monétaire est susceptible de perdre de la valeur si la santé financière de l'émetteur se détériore.
- ♦ **Risque de défaut** Les émetteurs de certaines obligations sont susceptibles de ne plus vouloir ou pouvoir effectuer les versements liés à leurs obligations.
- ♦ **Risque de liquidité** Le risque de liquidité est le risque qu'un Fonds puisse connaître des difficultés à honorer ses obligations en ce qui concerne les engagements financiers réglés en donnant des liquidités ou d'autres actifs financiers, compromettant de ce fait les investisseurs existants ou restants.
- ♦ **Risque de taux d'intérêt** Lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur des obligations baisse. Ce risque est généralement directement proportionnel à la durée de l'échéance d'une obligation et à sa qualité de crédit.
- ♦ **Risque de taux de change** Les évolutions de taux de change sont susceptibles de réduire ou d'accroître les plus et moins-values, dans certains cas de façon significative.
- ♦ **Risque lié aux instruments dérivés** Les instruments dérivés peuvent se comporter de façon inattendue. La fixation des prix et la volatilité de nombreux instruments dérivés peut ne pas refléter strictement le prix ou la volatilité de leur instrument ou actif de référence sous-jacent.
- ♦ **Risque lié aux marchés émergents** Les marchés émergents sont moins bien établis et souvent plus volatils que les marchés développés et impliquent des risques plus importants, en particulier de marché, de liquidité et de change.
- ♦ **Risque opérationnel** Les risques opérationnels peuvent soumettre le Fonds à des erreurs affectant les transactions, l'évaluation, la comptabilité, le reporting financier, entre autres choses.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,10%
Frais de sortie	0,00%
Il s'agit du pourcentage maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,21%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Sans objet

Performances passées



- ◆ Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent le montant maximum qui peut être prélevé. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir les frais réels auprès de votre conseiller financier.
- ◆ Il est possible que des frais de conversion pouvant atteindre 1,00% de la Valeur nette d'inventaire des Actions étant converties doivent être versés au distributeur concerné.
- ◆ Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent, clos en 31/03/2022. Les frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, consultez la section « Frais et dépenses » du Prospectus du Fonds.

- ◆ La performance passée ne préjuge en rien des résultats futurs ; la valeur de votre investissement et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse.
- ◆ Le calcul de la performance est fondé sur la valeur nette d'inventaire et tout revenu distribuable a été réinvesti. La performance passée tient compte de tous les frais courants, à l'exception des frais d'entrée, de sortie et de conversion.
- ◆ La performance passée de cette catégorie d'actions est calculée en EUR.
- ◆ L'indice de référence du Fonds est, à des fins de comparaison uniquement, JP Morgan ESG GBI-EM Global Diversified.
- ◆ Par le passé, l'indice de référence était le suivant :JP Morgan GBI-EM Global Diversified de 12/12/2013 jusqu'au 04/02/2022.
- ◆ Le Fonds a été lancé le 12 décembre 2013.

Informations pratiques

Banque dépositaire
HSBC Continental Europe, Luxembourg.

Informations complémentaires
De plus amples informations sur la Société, y compris le Prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel de la Société et les derniers cours des actions, peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès de l'Agent de registre et de transfert par e-mail à l'adresse amgtransferagency@lu.hsbc.com, ou sur le site www.global.assetmanagement.hsbc.com. Le Prospectus le plus récent est disponible en anglais et en allemand.
Ce document décrit une catégorie d'actions unique d'un compartiment de la Société. Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de la Société.

Catégories d'actions
Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie d'actions ou d'un autre compartiment de la Société. Pour plus de détails à ce sujet, veuillez vous reporter à la section « How to convert between Sub-Funds / Classes » du Prospectus.

Politique de Rémunération
La politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux, est disponible sur le site www.global.assetmanagement.hsbc.com/about-us/governance-structure. Une copie papier est disponible gratuitement auprès de la Société de gestion.

Fiscalité
Le Fonds est soumis à la législation fiscale luxembourgeoise. Cela peut avoir des répercussions sur votre situation fiscale personnelle.

Société de gestion
La responsabilité de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document se révèlent trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Responsabilité distincte
HSBC Global Investment Funds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois avec une responsabilité distincte entre les compartiments. En d'autres termes, les actifs d'un compartiment sont séparés des actifs des autres compartiments et votre investissement dans le Fonds ne peut pas être utilisé pour satisfaire les engagements d'un autre compartiment.

Le Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 06 octobre 2022.